



NEWSLETTER - MAI 2022

Bulletin d'information de l'Association Espoir 02



Accueil, Activités
Accompagnement
et Hébergement
dans l'Aisne



LES NOUVEAUTES

Qu'est ce que la citoyenneté?

A la question, qu'est ce que la citoyenneté, les adhérents des GEM's de Château Thierry et de Soissons ont répondu :

Pour Thomas :

La citoyenneté, c'est faire son devoir, s'occuper de sa maison, payer ses charges. C'est ne pas être un poids pour les autres.

Pour Michel :

Participer à la vie du GEM, c'est cela être citoyen. A travers mes activités (sequins, coloriages, dessins, mosaïque) et les sorties, je participe à la vie de la ville.

Pour Johnny :

La citoyenneté, c'est se montrer utile et disponible pour les autres.

Pour Agnès et Bernadette :

La citoyenneté, c'est exercer ses droits comme celui de voter. C'est aussi contribuer à donner du temps gratuitement, s'engager pour les autres. C'est avoir le sentiment d'appartenir au pays et de respecter ses lois

Pour un collectif d'adhérents :

Un symbole de citoyenneté : notre drapeau français bleu blanc rouge.

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous et à toutes,

Voici les nouvelles personnes qui viennent d'arriver dans l'association :

- Cathy Moutarde , coordinatrice d'équipe – SAMSAH psychique
- Sylvère MARTIN, animateur hôte de la résidence accueil de Crouy
- Pour le remplacement temporaire de Benoît DESSAINT, arrivée de Myriame GILET, éducatrice spécialisée – SAMSAH psychique

Et la bonne nouvelle de Mai c'est l'ouverture de la résidence accueil de Crouy.

La remise des clés se fera le 20 mai 2022.

A ce propos, l'idée d'un nom pour cette nouvelle résidence et qui ne serait pas forcément celui de sa rue pourrait être un motif de réflexion et... de choix d'ici cette date d'ouverture.

Bonne recherche



ZOOM

La Citoyenneté :

Favoriser la citoyenneté pour les personnes souffrant d'une problématique ou d'un handicap psychique

*La maladie psychique empêche souvent les personnes de trouver la motivation de vivre comme tout citoyen : aller voter, participer à la vie municipale, elles doivent pouvoir accéder à la culture, pratiquer un sport, partir en vacances, choisir leurs loisirs... **L'association Espoir 02** œuvre à l'insertion de ces personnes, tout en leur rappelant qu'elles peuvent accéder à leurs droits de citoyens comme tout le monde, car ces droits sont inscrits dans la **loi du 11 février 2005**.*

Il s'agit à la fois de respecter le projet de vie de chacun et de promouvoir une société véritablement inclusive au sein de laquelle les personnes en situation de handicap peuvent vivre pleinement leur citoyenneté. En effet, la citoyenneté n'est pas simplement une idée abstraite, elle passe par la participation concrète de toutes et de tous à la vie de la société, et donc à toutes les activités qui permettent de construire le lien social.

Pour accompagner, il faut comprendre la personne, prendre le temps de l'écouter, d'organiser et de coordonner ses soins. Il faut co-construire avec elle un parcours, « son parcours ».

Un accompagnement adapté du parcours de la personne doit s'inscrire dans une prise en compte globale. Il nécessite une approche partenariale structurée en mobilisant les compétences des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et de l'insertion. Il est important de sécuriser le parcours de la personne en associant le concept d'inclusion.

**INFORMATIONS**

Pour les derniers visuels sur l'association, scannez le QR Code

